

Paris, 20.11.2023

## **Bien vieillir : encore une absence de prise en compte de la santé orale par les pouvoirs publics !**

**Les Chirurgiens-Dentistes de France (CDF) regrettent vivement l'absence de prise en compte de la santé orale des personnes âgées dans les politiques de santé publique.**

Aucune mesure sur la santé bucco-dentaire n'est prévue dans la stratégie interministérielle consacrée au « Bien Vieillir », présentée le vendredi 17 novembre dernier, ni dans la proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France, dont l'examen reprend ce jour en séance publique à l'Assemblée nationale.

Pourtant, l'incidence des affections bucco-dentaire cible très clairement les personnes âgées comme particulièrement à risque sur tous les aspects des maladies bucco-dentaires : les dents avec une recrudescence de caries mais également tous les tissus de soutien (gencive et os) amenant à la perte de dents. Cela peut considérablement altérer la qualité de vie des personnes âgées en influant sur leur capacité à manger, parler et interagir socialement. De surcroît, des problèmes bucco-dentaires non traités peuvent entraîner des complications médicales graves, ajoutant ainsi une pression supplémentaire sur le système de santé.

L'instauration d'un bilan dentaire spécifique lors de l'entrée dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS), mis en place lors de la dernière négociation conventionnelle, va dans le bon sens mais cette mesure n'est absolument pas suffisante. Il est nécessaire de déployer des programmes de sensibilisation à la santé bucco-dentaire et de prévention chez les personnes âgées pour garantir une réelle qualité des soins sur le long terme et surtout inciter à être suivi de manière plus précoce et continue.

Nous appelons les pouvoirs publics à agir en concertation avec les chirurgiens-dentistes pour que la santé orale soit intégrée dans les politiques de santé publique et en faveur du « Bien Vieillir » !

*Les Chirurgiens-Dentistes de France* est le premier syndicat en nombre d'adhérents de toutes les professions libérales. Ses 100 syndicats départementaux répartis sur tout le territoire font des *Chirurgiens-Dentistes de France* une force majeure dans la défense de la profession [www.lescdf.fr](http://www.lescdf.fr)